

Deux abcès ossifluents bacillaires chez un Bœuf

par Ch. LEBLOIS

Les lésions que j'ai l'honneur de présenter à notre compagnie nous sont apparues dignes d'intérêt à raison, tout ensemble, de leur rareté et de leur ampleur.

Malgré, en effet, la quantité élevée de cas de tuberculose bovine qui nous passent chaque jour entre les mains aux abattoirs de Paris-Villette, il est déjà exceptionnel de rencontrer des lésions osseuses, mais pour ce qui a trait aux abcès ossifluents, je n'ai souvenance, ni d'en avoir jamais vu ni même d'en avoir jamais entendu parler par qui que ce fût, pas plus par mon maître ALBAN que par mes collègues anciens ou contemporains.

Pour la tradition urbiculaire au moins, il y a donc là des pièces rarissimes.

Il s'agit de deux collections purulentes nées de l'os. L'une d'elles occupe, à leur naissance, les apophyses costiformes dextres des vertèbres lombaires troisième et quatrième, qu'elles ont boursoufflé en une masse régulièrement ovoïde, du volume d'une petite noix de coco, longue de 14 centimètres et large de 8, développée symétriquement de part et d'autre du plan moyen que représentent les apophyses, dont il reste, intacte, la partie distale, libre, sur une longueur de 5 à 7 centimètres.

La prospection de cette tumeur, enfouie sous les masses musculaires de la gouttière vertébrale d'une part, du psoas-iliaque d'autre part, entraîna son ouverture fortuite qui fut suivie de l'écoulement, non pas de ce pus fluide, homogène, en crème jaunâtre décrit classiquement, que nous rencontrons assez souvent et qui est retenu par la loi comme un indice de gravité et un argument de confiscation, mais différemment, un liquide de consistance aqueuse, trouble, où nageaient des grumeaux jaunâtres irréguliers. C'était en somme le pus « de mauvaise nature » des anciens, grumelleux cailleboté, et curieusement semblable au pus humain des tumeurs blanches et des abcès potiques.

Quant à la seconde lésion, elle siège à la limite lombo-coxale, en ce point saillant que les obstétriciens de l'homme dénomment promontoire. Elle s'est développée selon une poche ovoïde allongée d'avant en arrière. Sa rupture, lors de manipulations brutales, empêcha de fixer exactement le diamètre qu'elle avait dans sa réplétion, mais on peut le situer aux environs de neuf centimètres la longueur étant de quinze.

Le pus qui y était resté collecté avait le même aspect que le précédent. Tous deux étaient également riches en bacilles, en moyenne 5 à 6 par champ.

Les deux poches étaient constituées semblablement d'une coque épaisse fortement charpentée de lésions spécifiques, d'un grain de mil à un pois, cohérentes par îlots dans un tissu fibreux résistant.

Cet animal, qui avait fait l'objet d'une saisie totale après contre-expertise confirmant une première décision, ne présentait pas de manifestations tuberculeuses spéciales.

Il y avait un placard « en pommelière », large d'une paume de main, sur la plèvre costale dextre à l'entrée de la poitrine, et quelques granulations éparses sur le reste des plèvres. Les ganglions de la première côte étaient pris comme les iliaques. Le foie présentait une masse conglomérée, grosse comme une forte mandarine, de lésions allant du volume d'une cerise à celui d'un pois. Seul le ganglion trachéo-bronchique gauche était-il fortement hypertrophié avec un contenu caséeux fluide.

Il semble bien que ce soit cet état ramolli du nœud lymphatique qui ait conduit à une saisie totale de la bête puisqu'aussi bien la prospection des autres groupes ganglionnaires les avait révélés sains en apparence.

C'est aussi la discrétion relative des lésions, conjuguée à un état splendide de la bête, d'ailleurs jeune, qui avait incité le boucher en gros à contester la saisie faite au premier échelon de l'expertise.

Et les choses en seraient sans doute restées là si le préposé, de service à la collecte des saisies (1), faisant découper l'animal en quartiers pour le charger dans la voiture, n'avait remarqué, sur la tranche de section du psoas-iliaque, l'aspect légèrement blanchâtre, un peu « dégénéré » du muscle, avec existence de granulations en petite tête d'épingle, au nombre d'environ six ou huit.

(1) M. SANSOISIN, qui a donné à maintes reprises des preuves d'un sens aigu de l'observation.

C'est la curiosité de l'agent qui le conduisit à me demander avis sur ces follicules qui l'intriguaient. Ce fut l'extrême probabilité de leur nature bacillaire qui me fit réclamer l'animal déjà embarqué pour l'équarrissage, et découvrir la suite de l'affaire qui vient de vous être rapportée.

Discussion

M. GUÉRIN. — Pourrais-je demander à M. LEBLOIS, s'il pense que les lésions osseuses tuberculeuses qu'il nous présente, sont primitives, c'est-à-dire sont la conséquence d'une infection hémotogène ? Pour ma part, je crois qu'il s'agit de lésions d'approche, par contiguïté de tissu ; étant entendu qu'un ganglion n'est pas fatalement le point de départ de ces lésions, d'abord extra-osseuses.
